

25 € frais de dossier + 25 € frais d'adhésion inclus dans tarifs ci-dessous

Grille des cotisations selon le quotient familial				
Quotient familial	Cours instrument enfants ados	Jardin musical, solfège seul, atelier Percus'Sons	Cours instrument* moins de 25 ans 1 semaine sur 2	Cours instrument* plus de 25 ans 1 semaine sur 2
Inférieur à 500				
1 ^{er} enfant	150 €	130 €	100 €	120 €
2 ^e enfant	130 €	110 €		
3 ^e enfant et +	120 €	90 €		
de 501 à 700				
1 ^{er} enfant	200 €	180 €	120 €	140 €
2 ^e enfant	180 €	160 €		
3 ^e enfant et +	170 €	150 €		
de 700 à 900				
1 ^{er} enfant	260 €	210 €	140 €	160 €
2 ^e enfant	240 €	190 €		
3 ^e enfant et +	230 €	180 €		
de 901 à 1 100				
1 ^{er} enfant	280 €	220 €	160 €	190 €
2 ^e enfant	260 €	200 €		
3 ^e enfant et +	250 €	190 €		
de 1 101 à 1 300				
1 ^{er} enfant	290 €	225 €	170 €	210 €
2 ^e enfant	270 €	205 €		
3 ^e enfant et +	260 €	195 €		
de 1 301 à 1 500				
1 ^{er} enfant	300 €	230 €	180 €	230 €
2 ^e enfant	280 €	210 €		
3 ^e enfant et +	270 €	200 €		
de 1 501 à 1 700				
1 ^{er} enfant	310 €	235 €	190 €	250 €
2 ^e enfant	290 €	215 €		
3 ^e enfant et +	280 €	205 €		
de 1 701 à 1 900				
1 ^{er} enfant	320 €	240 €	200 €	270 €
2 ^e enfant	300 €	220 €		
3 ^e enfant et +	290 €	210 €		
de 1 901 à 2 200				
1 ^{er} enfant	330 €	245 €	210 €	290 €
2 ^e enfant	310 €	225 €		
3 ^e enfant et +	290 €	215 €		
de 2 201 à 2 600				
1 ^{er} enfant	340 €	255 €	220 €	300 €
2 ^e enfant	320 €	235 €		
3 ^e enfant et +	310 €	225 €		
2 601 à 3 200				
1 ^{er} enfant	350 €	260 €	230 €	310 €
2 ^e enfant	330 €	240 €		
3 ^e enfant et +	320 €	230 €		
supérieur à 3 200				
1 ^{er} enfant	360 €	265 €	240 €	320 €
2 ^e enfant	340 €	255 €		
3 ^e enfant et +	330 €	245 €		
Extérieur		* solfège facultatif sans supplément		
1 ^{er} enfant	630 €			
2 ^e enf. et suivants	580 €			

Activités collectives hors tarification selon quotient familial /rouennais ou extérieurs	
Eveil musical (niveau moyenne section maternelle) priorité aux rouennais	180 €
Chœur activité unique	114 €
Chœur 2 ^e activité	64 €
Ens. instrumental activité unique (orchestre, jazz band, musiques actuelles)	128 €
Ens. instrumental 2 ^e activité	78 €

PAIEMENT DE LA COTISATION

Chèques à rédiger à l'ordre de l'association « Ecole de Musique de Rouen »

Pas de chèque collectif pour une famille ; merci d'indiquer le nom et le prénom de l'élève au dos de chaque chèque

Si cotisation supérieure à 200 €, possibilité de fractionner le paiement en 2 chèques remis lors de l'inscription :

- acompte de 170 € (rouennais) ou 370 € (extérieur) encaissé en septembre ou début octobre
- solde encaissé entre le 15 et le 30 novembre au plus tard

Aides financières acceptées (chèque de caution obligatoire du montant de l'aide dont la démarche sera à faire entre octobre et décembre 2020 sur le site du Département de la Seine-Maritime pour l'une et de la Région Normandie pour l'autre)

- « Pass-Jeune » du Département (pour les 6 à 17 ans des familles bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire)
- « Atout Normandie » de la Région (pour les 15 /25 ans)

EN CAS D'ANNULATION OU D'ARRET DE L'ACTIVITE, les frais de dossier et d'adhésion restent toujours acquis à l'association.

Remboursement des frais de scolarité si demande formulée par écrit ou par mail au plus tard le 14 septembre.

Aucun remboursement envisageable au-delà de cette date (sauf cas de force majeure).

INFORMATION SUR LE FINANCEMENT DE L'ASSOCIATION (BUDGET 2018/2019)
subventions Ville de Rouen 79 % ; cotisations des adhérents 17 % ; autres recettes 4 %